

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/032

CONCESSION CIMETIÈRE COMMUNAL – CONCESSIONS – 1^{ER} TRIMESTRE 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE THÔNES,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 4 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/094 alinéa n° 2 du 23 juillet donnant délégation de pouvoir au Maire pour prendre les décisions en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la décision du Conseil Municipal n° 2021/099 en date du 27 septembre 2021 portant fixation des tarifs municipaux et notamment les concessions dans le cimetière communal ;

Considérant les demandes enregistrées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 mars 2023 tendant à obtenir une concession ou un renouvellement de concession dans les cimetières communaux ;

Sur proposition de Mme la Directrice Générale des Services ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est accordé une concession de 15 ans aux concessionnaires ou à leurs ayants droit, au titre d'une concession nouvelle ou à renouveler et moyennant une somme établie selon les tarifs en vigueur.

N° concession	Date de début	Date de fin	Type	Cimetière	Durée	Montant
NC-C-19	23/10/2022	22/10/2037	Cavurne	Nouveau	15	825,00 €
EC-B-C2-009	30/01/2023	29/01/2038	Caveau 2 places	Extension	15	1 280,00 €
NC-1-008	18/12/2021	17/12/2036	Caveau 2 places	Nouveau	15	1 280,00 €
EC-B-CO-007	07/03/2023	06/03/2038	Columbarium	Extension	15	995,00 €
NC-B-021	14/04/2023	13/04/2038	Pleine terre	Nouveau	15	680,00 €
AC-B-143	21/11/2022	20/11/2037	Pleine terre	Ancien	15	680,00 €

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal après compte-rendu à l'organe délibérant et dont un extrait sera publié sur le site Internet de la Mairie.

THÔNES, le 3 avril 2023

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉCISION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 6 AVR. 2023 ET
PUBLICATION LE - 7 AVR. 2023

Le Maire,

Pierre BILLET